AGRITER
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 9.417.750 euros
Siège social : 4 rue des Roquemonts - 14000 CAEN
804 737 211 RCS CAEN
(ci-après la « Société »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 19 MAI 2025

Le lundi dix-neuf mai deux mille vingt-cinq à 14 heures, au siège social de la Société situé 4 rue des Roquemonts à Caen (14000), les associés de la Société AGRITER se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire.

Chaque associé a été convoqué par lettre simple en date du 30 avril 2025.

Monsieur Bernard GUILLARD préside la réunion en sa qualité de représentant permanent d'AGRIAL, elle-même Président de la Société.

Monsieur Ludovic SPIERS assume les fonctions de Secrétaire.

L'Assemblée a désigné deux scrutateurs, à savoir :
- Jérôme GARNIER
- Eric LECLER

Le cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, Commissaire aux comptes de la Société, régulièrement convoqué, n'assiste pas à la réunion.

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le Bureau ainsi constitué, qui constate que les Associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des droits de vote attachés aux actions composant le capital social. En conséquence, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des Associés :
- un exemplaire de la lettre de convocation des associés,
- la copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence.

Il dépose également les documents suivants, qui vont être soumis à l'Assemblée :
- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- le rapport de gestion du président avec le texte des résolutions
- le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels,
- le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du code de commerce,
- les statuts de la Société.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou/et tenus à leur disposition, depuis la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que la présente Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. APPROBATION DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024
2. AFFECTATION DU RESULTAT
3. APPROBATION DES CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.227-10 DU CODE DE COMMERCE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE
4. POUVOIRS POUR FORMALITES

Puis il donne lecture du rapport de gestion du Président et des rapports du Commissaire aux comptes.

Enfin, la discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

[...]

DEUXIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos au 31 décembre 2024, s'élevant à 354.135,97 EUR, de la manière suivante :

Avant affectation :
- Montant du report à nouveau antérieur : 807.664,94 EUR
- Montant du résultat de l'exercice : 354.135,97 EUR

Affectation du résultat de l'exercice 2024 :

- **A la Dotation de la réserve légale : 17.706,80 EUR**

- **A titre de dividendes : 137.430,30 EUR**
 Soit un dividende d'un montant de 0,10 EUR par action pour 26 853 actions de catégorie A, soit 2.685,30 EUR
 Soit un dividende d'un montant de 3,75 EUR par action pour 35 932 actions de catégorie B, soit 134.745,00 EUR

- **Au report à nouveau : 198.998,87 EUR**

Après affectation du résultat :
- Solde de la réserve légale : 120.170,29 EUR
- Solde du report à nouveau : 1.006.663,81 EUR

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale rappelle que sur les trois précédents exercices, la Société a procédé aux distributions de dividendes suivantes :

Exercice	Dividendes par Action (1)	Dividendes Bruts Distribués *(1)*
2023	0,10 € actions A 3,75 € actions B	136.028,70 €
2022	0,10 € actions A 3,75 € actions B	132.889,70 €
2021	0,10 € actions A 3,75 € actions B	132.889,70 €

(1) : Dividendes éligibles à l'abattement de 40% visé à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts, dont le bénéfice est réservé aux personnes physiques domiciliées en France.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

[...]

QUATRIEME RESOLUTION – POUVOIRS POUR FORMALITES

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs :

- au Président, à Monsieur Damien LOISEL, à Madame Eva ALHERITIERE, et à Madame Elise FEILLET, pouvant agir séparément, à l'effet de certifier conforme tous documents afférents directement ou indirectement aux décisions résultant des présentes (procès-verbal, comptes, etc.) ;

- au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités légales.

L'Assemblée Générale confère plus particulièrement tous pouvoirs à Monsieur Damien LOISEL, à Madame Eva ALHERITIERE, à Madame Elise FEILLET et à la société LE JOURNAL SPECIAL DES SOCIETES (RCS Paris 552 074 627), formaliste à l'effet :

- d'effectuer, auprès des divers organismes concernés (Greffe, Centre de Formalités des Entreprises, etc.), toutes les formalités de publicité légales subséquentes aux décisions ci-avant adoptées,
- de procéder à toutes inscriptions modificatives au Registre du Commerce et des Sociétés,
- de remplir tous imprimés, de signer toutes pièces, de faire toutes déclarations, de verser toutes sommes et en recevoir quittance,
- et, plus généralement, de faire le nécessaire pour la réalisation de ces formalités.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Fin de l'extrait.

Pour extrait certifié conforme
Le 19 mai 2025



Société : AGRITER

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- Bilan Actif –

	Brut	Amortissement	Net 2024	Net 2023
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Total immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains, Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours, avances et en-cours				
Total immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations	1 100 100		1 100 100	1 100 100
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	9 027 940		9 027 940	9 026 656
Autres immobilisations financières				
Total immobilisations financières	**10 128 040**		**10 128 040**	**10 126 756**
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	**10 128 040**		**10 128 040**	**10 126 756**
Stocks et en-cours				
Matières premières, approvisionnements, En cours de production, Produits finis, Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Total des stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	11 025		11 025	6 695
Autres créances	1 032 594		1 032 594	802 436
Capital souscrit et appelé, non versé				
Total des créances	**1 043 620**		**1 043 620**	**809 131**
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières de placement :				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités				
Total disponibilités et divers				
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance				
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	**1 043 620**		**1 043 620**	**809 131**
Frais d'émission et primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - actif				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF	**11 171 659**		**11 171 659**	**10 935 887**

Société : AGRITER

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- Bilan Passif –

			2024	2023
Capital social ou individuel versé :	Dont	9 417 750	9 417 750	9 417 750
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			461 600	461 600
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserve légale			102 463	84 131
Réserves statuaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau			807 665	595 388
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			**354 136**	**366 637**
Total situation nette			**11 143 614**	**10 925 506**
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES			**11 143 614**	**10 925 506**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Dettes financières				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			26	26
Emprunts et dettes financières divers				
Instruments financiers à terme				
Total dettes financières			**26**	**26**
Dettes d'exploitation				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			28 019	4 957
Dettes fiscales et sociales				5 398
Total dettes d'exploitation			**28 019**	**10 355**
Dettes diverses				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Total dettes diverses				
Comptes de régularisation				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES			**28 045**	**10 381**
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - passif				
TOTAL GENERAL DU PASSIF			**11 171 659**	**10 935 887**



Société : AGRITER

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- Compte de résultat –

Rubriques	Net 2024	Net 2023
Vente de marchandises		
CHIFFRE D'AFFAIRES NET		
Subventions Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles Autres produits	26	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	**26**	
Variation de stock (marchandises)		
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		
Autres achats et charges externes (1)	55 816	55 552
Impôts, taxes et assimiles		
Salaires		
Cotisations sociales		
Dotations aux amortissements sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Autres charges d'exploitation		47
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**55 817**	**55 599**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**(55 790)**	**(55 599)**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers de participations		34 103
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	489 464	488 126
Autres intérêts et produits assimilés	38 508	22 218
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Produits des cessions d'immobilisations financières Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instrument de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	**527 971**	**544 447**
Dotations financières aux amortissements, aux dépréciations, et aux provisions Intérêts et charges assimilées Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instrument de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES		
RESULTAT FINANCIER	**527 971**	**544 447**
RESULTAT COURANT avant impôts	**472 181**	**488 848**
Produits exceptionnels Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices	118 045	122 212
BENEFICE ou PERTE	**354 136**	**366 636**

Société : AGRITER

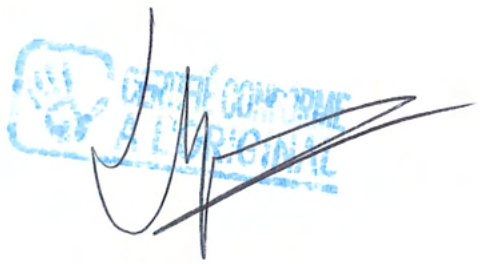
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Chiffres clés -

- Durée de l'exercice : 12 mois
- Total du Bilan : 11 171 659 euros
- Résultat avant répartition : 354 136 euros

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels de la société Coopérative AGRITER, qui ont été arrêtés par le président.



Société : AGRITER
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- Faits significatifs de l'exercice -

Le Groupe Agrial a appliqué le règlement ANC 2022-06 sur la modernisation des états financiers par anticipation à compter du 1er janvier 2024.

- Evènements postérieurs à la clôture -

Aucun évènement significatif n'est intervenu depuis la date de clôture, ayant des incidences financières significatives et dont la connaissance est nécessaire à la bonne information concernant l'activité et la situation financière de la Coopérative.

- Règles et méthodes comptables –

Règles générales

Les états de synthèse de la société ont été établis conformément aux normes, principes et méthodes du Plan Comptable Général, suivant les prescriptions du règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014, modifié par les règlements n°2015-06 du 23 novembre 2015 et n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Le Groupe Agrial a appliqué le règlement ANC 2022-06 sur la modernisation sur les états financiers par anticipation à compter du 1er janvier 2024.

L'exercice porte sur une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024.

I. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les Conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

II. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

A. Titres de participations

Les immobilisations financières sont composées des titres de participations d'AGRIAL ENTREPRISE évalués au prix auquel ils ont été acquis.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur d'acquisition des titres, une provision pour dépréciation est constituée.

B. Prêts

La société AGRIAL ENTREPRISE a effectué en 2015 une émission d'Obligations Remboursables en Actions, souscrites par la SAS AGRITER. Cette émission du 30 juin 2015, pour un montant de 4 567 650 €, est remboursable in fine le 30 juin 2030 et les intérêts sont calculés au taux fixe de 5,56%.

La société AGRIAL ENTREPRISE a effectué en 2018 une nouvelle émission d'Obligations Remboursables en Actions, souscrites par la SAS AGRITER. Cette émission du 17 décembre 2018 pour un montant de 813 800 € est également remboursable in fine le 30 juin 2030 et les intérêts sont calculés au taux fixe de 5,56%.

La société AGRIAL ENTREPRISE a effectué en 2020 une nouvelle émission d'Obligations Remboursables en Actions, souscrites par la SAS AGRITER. Cette émission du 30 novembre 2020 pour un montant de 3 397 800 € est également remboursable in fine le 30 juin 2030 et les intérêts sont calculés au taux fixe de 5,56%.

Au 31 décembre 2024, les intérêts courus sur ces 3 prêts étaient de 248 689,57 €.

III. ETAT DES AMORTISSEMENTS

Néant.

IV. PRODUITS A RECEVOIR

Le total des produits à recevoir est de 248 690€ correspondant aux intérêts sur le prêt fait à AGRIAL ENTREPRISE.

V. CHARGES A REPARTIR

Néant.

VI. CHARGES A PAYER

Le total des charges à payer est de 4 139€ correspondant à la facture non parvenue de PricewaterhouseCoopers.

VII. AVANCES AUX DIRIGEANTS

Conformément à l'article 106 de la loi du 24 juillet 1966, aucune avance ou crédit n'a été alloué aux dirigeants de la société.

VIII. EFFECTIF MOYEN

La société n'emploie pas de personnel.

IX. CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Néant.

X. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Néant.

XI. IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Les comptes de la société sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés de :

Dénomination sociale : AGRIAL Coopérative Agricole et Agro-Alimentaire
Forme juridique : Coopérative Agricole et Agro-Alimentaire
Dont le siège social est situé à CAEN 14050 - 4, rue des Roquemonts
Siret : 42861171900017

Les comptes consolidés établis par la société Agrial sont déposés au Greffe du tribunal de commerce de Caen

- Tableau des immobilisations –

Immobilisations	Montant début 2024	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2024
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles (a)				
Total des immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Insta. générales, agencements des constructions				
Inst. techniques, mat. , et outillages industriels				
Inst. générales, agencements, aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et mobilier informatique				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	1 100 100			1 100 100
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières (b)	9 026 656	1 284		9 027 940
Total des immobilisations financières	**10 126 756**	**1 284**		**10 128 040**
TOTAL GENERAL	**10 126 756**	**1 284**		**10 128 040**

- Etat des Créances –

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	N-1
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)	9 027 940	248 690	8 779 250	9 026 6
Autres immobilisations financières				
Total actif immobilisé	**9 027 940**	**248 690**	**8 779 250**	**9 026 6**
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients	11 025	11 025		6 6
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices	4 167	4 167		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés (2)	1 028 427	1 028 427		802 4
Débiteurs divers				
Total actif circulant	**1 043 620**	**1 043 620**		**809 1**
Charges constatées d'avance				
TOTAL DES CRÉANCES	**10 071 559**	**1 292 309**	**8 779 250**	**9 835 7**
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés				

- État des Dettes -

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit					
à un an maxi	26	26			26
à + de un an					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs et comptes rattachés	28 019	28 019			4 957
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Impôts sur les bénéfices					5 398
Taxe sur la valeur ajoutée					
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés (2)					
Autres dettes					
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES	**28 045**	**28 045**			**10 381**

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés	

- Produits à recevoir –

PRODUITS A RECEVOIR	2024	2023
Immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières – Intérêts courus sur prêts	248 690	247 406
Total immobilisations financières	**248 690**	**247 406**
Créances		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Total créances		
Disponibilités et divers		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Total disponibilités et divers		
Autres		
Total autres		
TOTAL	**248 690**	**247 406**

-

Charges à payer –

Nature des charges	2024	2023
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Total dettes financières		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 139	3 858
Dettes fiscales et sociales		
Total dettes d'exploitation	**4 139**	**3 858**
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total dettes diverses		
Total autres dettes		
TOTAL	**4 139**	**3 858**

- Composition du capital social –

Catégories de titres	Nombre de titres			Total	Valeur nominale
	Clôture N-1	Créés pendant l'exercice N	Remboursés pendant l'exercice N		
Actions ordinaires	62 785			62 785	150,00
Actions amorties					
Actions à dividende prioritaire					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissements					
Total	**62 785**			**62 785**	

- Tableau des variations des capitaux propres –

	01/01/2024	Augmentation de capital	Diminution de capital	Affectation résultat N-1	Autres mouvements	Résultat N	31/12/2024
Capital en nombre d'actions							
Valeur nominale							
Capital social ou individuel	9 417 750						9 417 750
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	461 600						461 600
Ecarts de réévaluation							
Réserve légale	84 131			18 332			102 463
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	595 388			212 277			807 665
Résultat de l'exercice	366 637			(366 637)		354 136	354 136
Subventions d'investissement							
Provisions règlementées							
Dividendes versés							
Total capitaux propres	**10 925 506**			**(136 029)**		**354 136**	**11 143 614**

-

Tableau des filiales et participations –

Sociétés	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	CA HT du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividende encaissés p la société cours de l'exercice
				Brute	Nette				
FILIALES (plus de 50%)									
PARTICIPATIONS (10 à 50%)									
AGRIAL ENTREPRISE	49 959 519	266 623 195		1 100 100	1 100 100	8 779 250	21 062 932	24 029 056	
AUTRES PARTICIPATIONS									

AGRITER

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2024)

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2024)

A l'Assemblée générale
AGRITER
4 Rue des Roquemonts
14000 CAEN

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AGRITER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Règles générales » de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable relatif à l'application anticipée du règlement ANC 2022-06 sur la modernisation des états financiers.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Changement de méthode comptable

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés du bien-fondé des changements de méthode comptable mentionnés ci-dessus et de la présentation qui en a été faite.

Règles et principes comptables

La note « II - Immobilisations financières » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des immobilisations financières, notamment les modalités de dépréciations.
Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et de informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nantes, le 29 avril 2025

Le commissaire aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Olivier Destruel

AGRITER

4 rue des Roquemonts 14000 Caen
Siren : 804737211

COMPTES SOCIAUX ET ANNEXES

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Groupe Agrial

BILAN ET
COMPTE DE RESULTAT

Société : AGRITER

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- Bilan Actif –

	Brut	Amortissement	Net 2024	Net 2023
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Total immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains, Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours, avances et en-cours				
Total immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations	1 100 100		1 100 100	1 100 100
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	9 027 940		9 027 940	9 026 656
Autres immobilisations financières				
Total immobilisations financières	**10 128 040**		**10 128 040**	**10 126 756**
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	**10 128 040**		**10 128 040**	**10 126 756**
Stocks et en-cours				
Matières premières, approvisionnements, En cours de production, Produits finis, Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Total des stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	11 025		11 025	6 695
Autres créances	1 032 594		1 032 594	802 436
Capital souscrit et appelé, non versé				
Total des créances	**1 043 620**		**1 043 620**	**809 131**
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières de placement :				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités				
Total disponibilités et divers				
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance				
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	**1 043 620**		**1 043 620**	**809 131**
Frais d'émission et primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - actif				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF	**11 171 659**		**11 171 659**	**10 935 887**

Société : AGRITER

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- Bilan Passif –

			2024	2023
Capital social ou individuel versé :	Dont	9 417 750	9 417 750	9 417 750
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			461 600	461 600
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserve légale			102 463	84 131
Réserves statuaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau			807 665	595 388
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			**354 136**	**366 637**
Total situation nette			**11 143 614**	**10 925 506**
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES			**11 143 614**	**10 925 506**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Dettes financières				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			26	26
Emprunts et dettes financières divers				
Instruments financiers à terme				
Total dettes financières			**26**	**26**
Dettes d'exploitation				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			28 019	4 957
Dettes fiscales et sociales				5 398
Total dettes d'exploitation			**28 019**	**10 355**
Dettes diverses				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Total dettes diverses				
Comptes de régularisation				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES			**28 045**	**10 381**
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - passif				
TOTAL GENERAL DU PASSIF			**11 171 659**	**10 935 887**

Société : AGRITER

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- Compte de résultat –

Rubriques	Net 2024	Net 2023
Vente de marchandises		
CHIFFRE D'AFFAIRES NET		
Subventions		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Autres produits	26	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	**26**	
Variation de stock (marchandises)		
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		
Autres achats et charges externes (1)	55 816	55 552
Impôts, taxes et assimiles		
Salaires		
Cotisations sociales		
Dotations aux amortissements sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Autres charges d'exploitation		47
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**55 817**	**55 599**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**(55 790)**	**(55 599)**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers de participations		34 103
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	489 464	488 126
Autres intérêts et produits assimilés	38 508	22 218
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instrument de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	**527 971**	**544 447**
Dotations financières aux amortissements, aux dépréciations, et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instrument de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES		
RESULTAT FINANCIER	**527 971**	**544 447**
RESULTAT COURANT avant impôts	**472 181**	**488 848**
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	118 045	122 212
BENEFICE ou PERTE	**354 136**	**366 636**

Société : AGRITER

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Chiffres clés -

- Durée de l'exercice : 12 mois
- Total du Bilan : 11 171 659 euros
- Résultat avant répartition : 354 136 euros

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels de la société Coopérative AGRITER, qui ont été arrêtés par le président.

- Faits significatifs de l'exercice -

Le Groupe Agrial a appliqué le règlement ANC 2022-06 sur la modernisation des états financiers par anticipation à compter du 1er janvier 2024.

- Evènements postérieurs à la clôture -

Aucun évènement significatif n'est intervenu depuis la date de clôture, ayant des incidences financières significatives et dont la connaissance est nécessaire à la bonne information concernant l'activité et la situation financière de la Coopérative.

- Règles et méthodes comptables –

Règles générales

Les états de synthèse de la société ont été établis conformément aux normes, principes et méthodes du Plan Comptable Général, suivant les prescriptions du règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014, modifié par les règlements n°2015-06 du 23 novembre 2015 et n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Le Groupe Agrial a appliqué le règlement ANC 2022-06 sur la modernisation sur les états financiers par anticipation à compter du 1er janvier 2024.

L'exercice porte sur une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024.

I. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les Conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

II. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

A. Titres de participations

Les immobilisations financières sont composées des titres de participations d'AGRIAL ENTREPRISE évalués au prix auquel ils ont été acquis.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur d'acquisition des titres, une provision pour dépréciation est constituée.

B. Prêts

La société AGRIAL ENTREPRISE a effectué en 2015 une émission d'Obligations Remboursables en Actions, souscrites par la SAS AGRITER. Cette émission du 30 juin 2015, pour un montant de 4 567 650 €, est remboursable in fine le 30 juin 2030 et les intérêts sont calculés au taux fixe de 5,56%.

La société AGRIAL ENTREPRISE a effectué en 2018 une nouvelle émission d'Obligations Remboursables en Actions, souscrites par la SAS AGRITER. Cette émission du 17 décembre 2018 pour un montant de 813 800 € est également remboursable in fine le 30 juin 2030 et les intérêts sont calculés au taux fixe de 5,56%.

La société AGRIAL ENTREPRISE a effectué en 2020 une nouvelle émission d'Obligations Remboursables en Actions, souscrites par la SAS AGRITER. Cette émission du 30 novembre 2020 pour un montant de 3 397 800 € est également remboursable in fine le 30 juin 2030 et les intérêts sont calculés au taux fixe de 5,56%.

Au 31 décembre 2024, les intérêts courus sur ces 3 prêts étaient de 248 689,57 €.

III. ETAT DES AMORTISSEMENTS

Néant.

IV. PRODUITS A RECEVOIR

Le total des produits à recevoir est de 248 690€ correspondant aux intérêts sur le prêt fait à AGRIAL ENTREPRISE.

V. CHARGES A REPARTIR

Néant.

VI. CHARGES A PAYER

Le total des charges à payer est de 4 139€ correspondant à la facture non parvenue de PricewaterhouseCoopers.

VII. AVANCES AUX DIRIGEANTS

Conformément à l'article 106 de la loi du 24 juillet 1966, aucune avance ou crédit n'a été alloué aux dirigeants de la société.

VIII. EFFECTIF MOYEN

La société n'emploie pas de personnel.

IX. CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Néant.

X. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Néant.

XI. IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Les comptes de la société sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés de :

Dénomination sociale : AGRIAL Coopérative Agricole et Agro-Alimentaire
Forme juridique : Coopérative Agricole et Agro-Alimentaire
Dont le siège social est situé à CAEN 14050 - 4, rue des Roquemonts
Siret : 42861171900017

Les comptes consolidés établis par la société Agrial sont déposés au Greffe du tribunal de commerce de Caen

- Tableau des immobilisations –

Immobilisations	Montant début 2024	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2024
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles (a)				
Total des immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Insta. générales, agencements des constructions				
Inst. techniques, mat. , et outillages industriels				
Inst. générales, agencements, aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et mobilier informatique				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	1 100 100			1 100 100
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières (b)	9 026 656	1 284		9 027 940
Total des immobilisations financières	**10 126 756**	**1 284**		**10 128 040**
TOTAL GENERAL	**10 126 756**	**1 284**		**10 128 040**

- Etat des Créances –

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	N-1
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)	9 027 940	248 690	8 779 250	9 026 656
Autres immobilisations financières				
Total actif immobilisé	**9 027 940**	**248 690**	**8 779 250**	**9 026 656**
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients	11 025	11 025		6 695
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices	4 167	4 167		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés (2)	1 028 427	1 028 427		802 436
Débiteurs divers				
Total actif circulant	**1 043 620**	**1 043 620**		**809 131**
Charges constatées d'avance				
TOTAL DES CRÉANCES	**10 071 559**	**1 292 309**	**8 779 250**	**9 835 787**
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés				

- État des Dettes -

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit					
à un an maxi	26	26			26
à + de un an					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs et comptes rattachés	28 019	28 019			4 957
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Impôts sur les bénéfices					5 398
Taxe sur la valeur ajoutée					
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés (2)					
Autres dettes					
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES	**28 045**	**28 045**			**10 381**

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés	

- Produits à recevoir –

PRODUITS A RECEVOIR	2024	2023
Immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières – Intérêts courus sur prêts	248 690	247 406
Total immobilisations financières	**248 690**	**247 406**
Créances		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Total créances		
Disponibilités et divers		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Total disponibilités et divers		
Autres		
Total autres		
TOTAL	**248 690**	**247 406**

-

Charges à payer –

Nature des charges	2024	2023
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Total dettes financières		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 139	3 858
Dettes fiscales et sociales		
Total dettes d'exploitation	**4 139**	**3 858**
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total dettes diverses		
Total autres dettes		
TOTAL	**4 139**	**3 858**

- Composition du capital social –

Catégories de titres	Nombre de titres			Total	Valeur nominale
	Clôture N-1	Créés pendant l'exercice N	Remboursés pendant l'exercice N		
Actions ordinaires	62 785			62 785	150,00
Actions amorties					
Actions à dividende prioritaire					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissements					
Total	**62 785**			**62 785**	

- Tableau des variations des capitaux propres –

	01/01/2024	Augmentation de capital	Diminution de capital	Affectation résultat N-1	Autres mouvements	Résultat N	31/12/2024
Capital en nombre d'actions							
Valeur nominale							
Capital social ou individuel	9 417 750						9 417 750
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	461 600						461 600
Ecarts de réévaluation							
Réserve légale	84 131			18 332			102 463
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	595 388			212 277			807 665
Résultat de l'exercice	366 637			(366 637)		354 136	354 136
Subventions d'investissement							
Provisions règlementées							
Dividendes versés							
Total capitaux propres	**10 925 506**			**(136 029)**		**354 136**	**11 143 614**

-

Tableau des filiales et participations –

Sociétés	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	CA HT du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette				
FILIALES (plus de 50%)									
PARTICIPATIONS (10 à 50%)									
AGRIAL ENTREPRISE	49 959 519	266 623 195		1 100 100	1 100 100	8 779 250	21 062 932	24 029 056	
AUTRES PARTICIPATIONS									